

Regard sur Repentigny



www.ville.repentigny.qc.ca

vol. : 1 no. : 2 mai 2003

Investissement de 4.5 M\$
dans nos parcs
voir pages 4 et 5



Des clientèles et des destinations distinctes

LA MRC RÉCLAME LE TRAIN DE BANLIEUE ET LE TRANSPORT EXPRESS

Parallèlement à sa demande d'organiser une « journée porte ouverte » pour le train de banlieue, la MRC de L'Assomption multiplie les démarches pour s'assurer de l'implantation d'un service de transport express. Il n'est certes pas question de privilégier un mode de transport au détriment de l'autre.

Toutes les études menées au cours de la dernière décennie indiquent de façon non équivoque la pertinence d'offrir les deux modes de transport, comme le précisent les chiffres suivants:

un bassin de 5 500 citoyennes et citoyens de la MRC de L'Assomption travaillent au centre-ville de Montréal. Le train de banlieue s'adresse plus particulièrement à cette clientèle ;

un bassin de 10 500 citoyennes et citoyens de la MRC de L'Assomption travaillent au centre-est de Montréal (arrondissements Mercier, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Montréal-Est). Le transport express s'adresse plus spécifiquement à cette clientèle.

« Lorsque nous parlons de transport express, nous pensons bien sûr au viabus. L'AMT est en train de compléter ses devoirs dans ce dossier pour plaire davantage aux citoyens de l'Est de Montréal. Elle devrait ainsi proposer de nouvelles solutions dans un proche avenir, » de faire remarquer madame Deschamps.

Toutefois, si le projet de viabus ne devait pas retenir l'attention, l'AMT pourrait alors se rabattre, en partenariat avec la Société de transport de Montréal, sur l'implantation de voies réservées pour les autobus sur les rues Notre-Dame et Sherbrooke.

« Comme les citoyens peuvent le constater, nos actions portent leurs fruits. Nous, quand on travaille sur un dossier, on s'assure qu'il va rentrer en gare... et non pas qu'il va dérailler », de conclure la mairesse de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption.



Train de banlieue

LA MRC SOLLICITE LA TENUE D'UNE « JOURNÉE PORTE OUVERTE »

La mairesse de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, Chantal Deschamps, a annoncé qu'elle présentera officiellement à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) une demande pour organiser une « journée porte ouverte » dans le cadre d'une démarche globale visant à implanter le plus rapidement possible un train de banlieue reliant le centre-ville de Montréal au sud de la région de Lanaudière.

Cette activité se traduirait principalement par une randonnée d'un train de voyageurs locaux qui partirait de L'Assomption, ferait des arrêts successifs à Repentigny et à Charlemagne pour se rendre à la Gare centrale. Ce grand rendez-vous pourrait se tenir au début du mois de septembre prochain, faisant ainsi coïncider l'événement avec la rentrée.

En présence des maires Michel Champagne (Saint-Sulpice), Lionel Martel (L'Assomption), Benoit Verstraete (Ville de L'Épiphanie), Claude Allard (Paroisse de L'Épiphanie) et Normand Grenier (Charlemagne), madame Deschamps a insisté pour dire que la MRC de L'Assomption, largement déficitaire au plan des infrastructures et des services en transport collectif, doit elle aussi pouvoir offrir une meilleure qualité de services de transport individuel.

« Le gouvernement du Québec a récemment annoncé l'implantation du train de banlieue à Mascouche. C'est tant mieux pour les citoyens de ce secteur. Mais nous, nous sommes les parents pauvres, les seuls à n'avoir ni train de banlieue, ni service de transport express pour servir notre clientèle nombreuse qui travaille ou qui étudie à Montréal, » souligne la préfète de la MRC de L'Assomption.

Madame Deschamps, qui siège également au conseil d'administration de l'AMT, se dit convaincue que l'étude de marché menée présentement fera clairement la démonstration de la viabilité du train de banlieue. Et c'est pourquoi elle demande à la présidente de l'Agence, madame Florence Juncas-Adenot, d'autoriser la tenue d'une journée promotionnelle.



MOT DE LA MAIRESSE



INVESTIR DANS LA REVITALISATION DE LA RUE NOTRE-DAME

Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

Le gouvernement du Québec a confirmé au cours des dernières semaines et des derniers mois l'octroi de subventions de près de 14 M\$ à la nouvelle ville de Repentigny. De cet important montant, près de 5 M\$ devront être consacrés à la réfection et à la rénovation de la rue Notre-Dame.

Il s'agit là d'une excellente nouvelle pour l'ensemble des Repentignois et des Repentignaises puisque nous envisageons, par l'ajout d'une somme d'un peu plus de 4 M\$ tirée d'un règlement d'emprunt, injecter quelque 9 M\$ pour la revitalisation de la principale artère de notre municipalité, aussi connue sous le nom du Chemin du Roy. Et cela, sans aucun impact à la hausse sur votre compte de taxes.

De fait, en investissant ces sommes d'argent dans la rénovation et la réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame, entre les rues Thouin et Richelieu, nous voulons créer un véritable centre-ville qui aura la qualité, dois-je vous le rappeler, d'être jumelé au parc de l'île Lebel.

Nous voulons aussi profiter de l'occasion pour améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité des piétons et des cyclistes, pour mieux structurer l'accès aux commerces et pour diminuer l'impact du trafic aux heures de pointe. Bref, notre intervention a pour but d'harmoniser, en toute sécurité, tous les usages de cette importante artère.

Dans le cadre de la nouvelle ville de Repentigny, tel que je l'ai toujours indiqué, nous avons choisi de miser sur la revitalisation de la rue Notre-Dame et sur le réaménagement du parc de l'île Lebel pour asseoir sérieusement notre positionnement récréotouristique et, par voie de conséquence, contribuer au développement du potentiel commercial de cette rue historique.

Ce que nous recherchons par la mise en place de cette stratégie et de ces infrastructures, c'est de donner un visage et une âme à notre centre-ville et de le dynamiser pour ainsi définir notre propre caractère identitaire à l'échelle régionale et métropolitaine.

En terminant, j'aimerais vous remercier de la confiance que vous témoignez à notre administration. Une confiance qui nous anime quotidiennement dans la gestion de la nouvelle ville de Repentigny.

Sébastien Allard
La mairesse

UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Georges Robinson a remporté l'élection partielle du 9 mars dernier, visant à combler le poste de conseiller municipal du district # 2, laissé vacant à la suite du décès de Monsieur Lucien Goulet.

Monsieur Robinson a obtenu un total de 649 voix (incluant le vote par anticipation), l'emportant devant ses adversaires Éric Lachapelle (502 voix) et Vincent Côté (424 voix).

Les électeurs ont voté en grand nombre puisqu'un taux de participation de 36 % a été enregistré ce qui, pour une élection partielle, est important.

Le nouvel élu au moment de prêter serment.
À sa droite, le greffier de la Ville de Repentigny, Me Louis-André Garceau.



Virage à droite

BRAVO AUX AUTOMOBILISTES REPENTIGNOIS

Les premières semaines qui ont suivi l'autorisation du virage à droite sur feu rouge ont permis d'observer que les usagers de la route se conforment bien à cette nouvelle réglementation. Au cours des deux premières semaines, le Service de sécurité publique n'a constaté aucun véritable problème et seulement quelques contraventions ont été émises.

On rappelle que la réglementation n'oblige pas les automobilistes à tourner à droite sur un feu rouge. Et si un automobiliste décide de tourner à droite là où c'est permis, il doit obligatoirement arrêter son véhicule et vérifier qu'il n'y a ni piéton, ni aucun autre type de véhicule avant d'engager sa manœuvre.

Voici les intersections dotées de feux de circulation où une interdiction ou des restrictions s'appliquent au virage à droite :

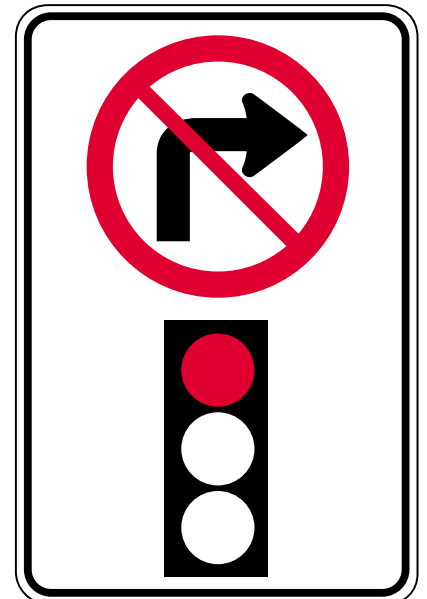


Secteur Repentigny

Brien/Viaduc autoroute 40	interdit en tout temps
Notre-Dame/Brien	de 06 h à 22 h
Notre-Dame/Iberville	de 06 h à 22 h
Notre-Dame/Claude-David	de 06 h à 22 h
Brien/Iberville	de 06 h à 22 h

Secteur Le Gardeur

Lacombe/J.-A. Paré	interdit en tout temps
Pierre-Le Gardeur/Montée des Arsenaux	de 06 h à 22 h
Lacombe/St-Paul	de 06 h à 19 h
Lacombe/Rivest	de 06 h à 22 h



Usage des pesticides à Repentigny

LES ORIENTATIONS BIENTÔT CONNUES

Sensible aux commentaires émis par de nombreux citoyens et préoccupé par la qualité de l'environnement dans la ville, le conseil municipal a mandaté la Commission de développement économique et durable présidée par le conseiller Patrice Rivest, d'étudier ce dossier et de faire les recommandations appropriées au conseil.

Après avoir mené des recherches dans d'autres municipalités et suite à des consultations auprès de divers experts, la Commission déposera son rapport au cours des prochaines semaines, rapport qui devrait comprendre diverses mesures tant pour les applicateurs professionnels et commerciaux que pour le grand public.



Exercice financier 2002 de Repentigny et de Le Gardeur

SURPLUS BUDGÉTAIRES DANS LES DEUX ANCIENNES VILLES

Le dernier état financier ayant marqué la fin des anciennes villes de Le Gardeur et de Repentigny fait état de surplus budgétaires dans les deux municipalités. À Le Gardeur, ce surplus est de 45 465 \$ alors qu'à Repentigny il se chiffre à 1 194 621 \$.

Lors de la présentation de ce rapport en assemblée du conseil, la mairesse Chantal Deschamps a fait part de sa grande satisfaction face à ces résultats qui ont été obtenus alors même que dans les deux villes, ce sont près de 19 M\$ qui ont été planifiées comme investissements pour 2002 et 2003 :

- 6,0 M\$ dans les infrastructures à Repentigny**
- 3,0 M\$ dans les infrastructures à Le Gardeur**
- 1,3 M\$ pour la mise à niveau des parcs à Repentigny**
- 2,0 M\$ pour la nouvelle bibliothèque à Le Gardeur**
- 2,0 M\$ dans les équipements et bâtiments à Repentigny**
- 3,9 M\$ en acquisition de terrains**

Diminution de la dette

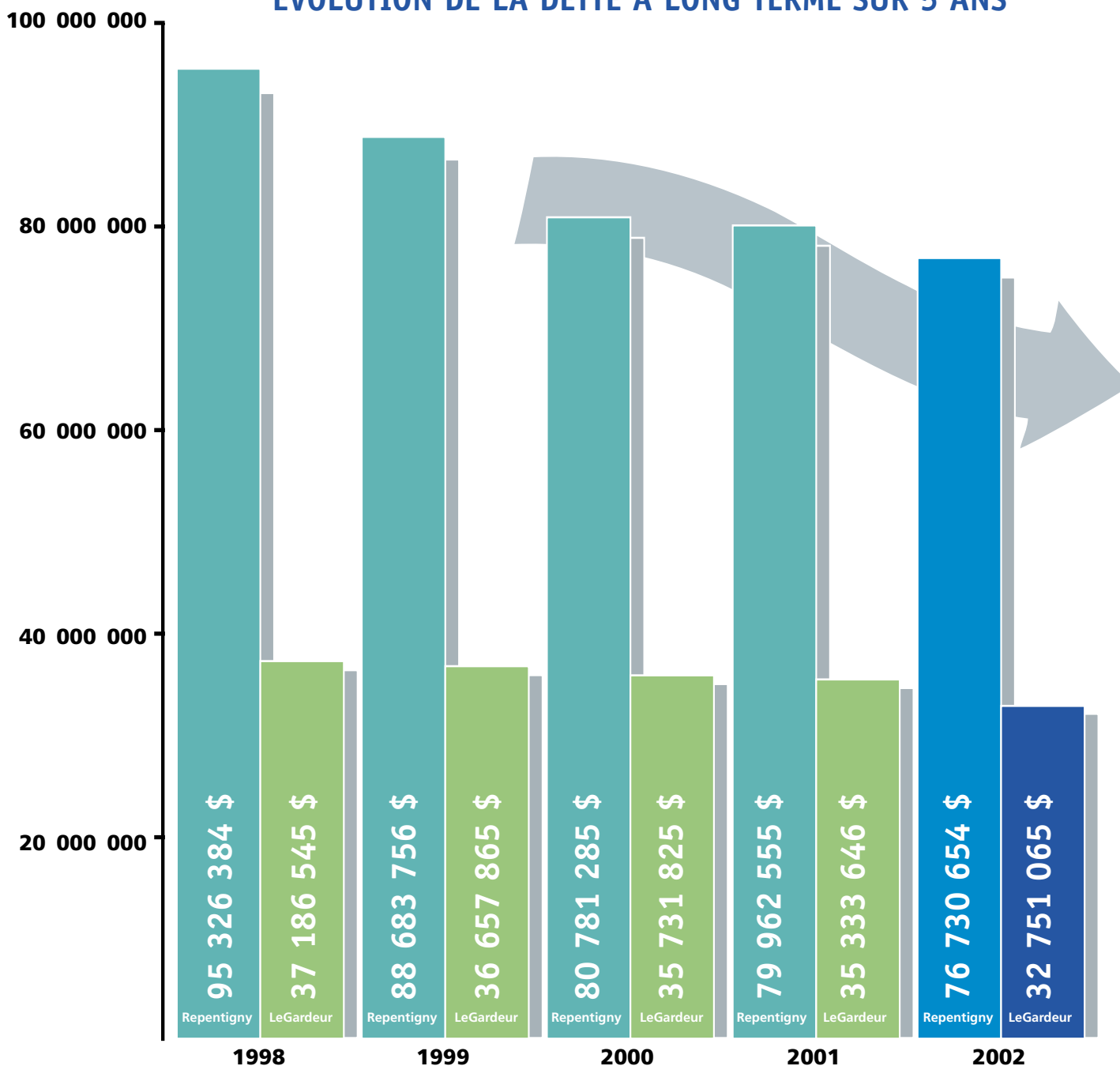
Une autre bonne nouvelle accompagnait le dépôt des états financiers : la dette à long terme continue de diminuer. Ainsi en 2002, c'est plus de 3,2 M\$ de diminution qui est enregistrée pour Repentigny alors que la performance de Le Gardeur est tout aussi intéressante, la dette étant allégée de près de 2,6 M\$.

La lecture du tableau de l'évolution de la dette à long terme depuis 1998 illustre d'ailleurs très bien la tendance.

À ce sujet, madame Deschamps a signalé que le conseil municipal a décidé de maintenir le taux d'endettement municipal à ce niveau entre 2003 et 2008 et, si cela est possible, de le diminuer. La mairesse a expliqué qu'en agissant de la sorte, la ville se donnait la marge de manœuvre pour des investissements nécessaires dans les infrastructures tout en soutenant le développement économique, social et communautaire, assurant ainsi la desserte des services à la population repentignoise.

D'ailleurs, les projets d'aménagement de l'île Lebel et du parc Rochefort, du quartier général de la police dans secteur Le Gardeur, de même que les subventions annoncées dans le cadre des programmes d'infrastructure, dont vous pouvez prendre connaissance dans les pages centrales du présent Regard sur Repentigny, témoignent de cette effervescence qu'accompagne le dynamisme des investissements du secteur commercial.

ÉVOLUTION DE LA DETTE À LONG TERME SUR 5 ANS



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Dette à long terme au 31 décembre 2002

	Repentigny	Le Gardeur
À recouvrer de tiers	3 724 482 \$	1 038 523 \$
À la charge d'une partie des contribuables	20 442 226 \$	10 973 265 \$
À la charge de l'ensemble des contribuables	52 563 946 \$	20 739 277 \$
	76 730 654 \$	32 751 065 \$

VILLE DE REPENTIGNY — SECTEUR REPENTIGNY

Rapport financier 2002

	Budget initial	Réalisations	Écart
Revenus	55 244 000 \$	60 487 922 \$	5 243 922 \$
Dépenses de fonctionnement	44 571 610 \$	49 206 674 \$	4 635 064 \$
Autres activités financières	11 054 370 \$	11 840 247 \$	785 877 \$
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(381 980) \$	(558 999) \$	(177 019) \$
Affectations	381 980 \$	1 268 603 \$	886 623 \$
Surplus avant financement à long terme des activités financières	—	709 604 \$	709 604 \$
Financement à long terme des activités financières	—	485 017 \$	485 017 \$
Surplus de l'exercice	—	1 194 621 \$	1 194 621 \$

VILLE DE REPENTIGNY — SECTEUR LE GARDEUR

Rapport financier 2002

	Budget initial	Réalisations	Écart
Revenus	18 245 000 \$	17 098 055 \$	(1 146 945) \$
Dépenses de fonctionnement	12 551 050 \$	13 082 586 \$	531 536 \$
Autres activités financières	5 569 345 \$	3 901 858 \$	(1 667 487) \$
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	124 605 \$	113 611 \$	(10 994) \$
Affectations	(134 605) \$	(74 801) \$	59 804 \$
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	(10 000) \$	38 810 \$	48 810 \$
Financement à long terme des activités financières	10 000 \$	6 655 \$	(3 345) \$
Surplus de l'exercice	—	45 465 \$	45 465 \$

Construction résidentielle à Repentigny

LE PREMIER SEMESTRE D'UNE DEMEURE VIGOUREUX



Après une année 2002 fructueuse au cours de laquelle quelque 350 maisons unifamiliales ont été construites sur le territoire des deux secteurs de la municipalité, 2003 s'annonce tout aussi intéressante à la lumière des résultats du premier trimestre de l'année.

En effet, en date du 8 avril, 162 permis de construction ont été émis par le Service de l'urbanisme, ce qui se compare avantageusement aux données de l'année dernière puisqu'à pareille date 146 permis de construction avaient émis dans les deux secteurs de la ville.

Phases de développement à l'étude

DES PROJETS D'UNE VALEUR DE 40 M \$

Alors que la construction résidentielle bat son plein dans les divers projets des deux secteurs de la municipalité, la Commission du développement économique étudie quelques propositions des prochaines phases de développement.

La demande de promoteurs concerne environ 250 lots qui seront viabilisés. Une fois les infrastructures municipales aménagées (égout, aqueduc, travaux de voirie) la valeur de ces résidences représente un potentiel de quelque 40 millions de dollars.

Programmes de subventions gouvernementales

REPENTIGNY SE VOIT ATTRIBUER PLUS DE 14 M \$

La Ville de Repentigny a reçu la confirmation au cours des dernières semaines qu'un peu plus de 14 M\$ lui seront octroyés dans le cadre des programmes d'infrastructures Canada-Québec, Québec-Municipalités et le programme provincial du Renouveau urbain et villageois.

« Nous savions que le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, allait se montrer généreux envers la nouvelle ville de Repentigny, issue du regroupement volontaire de Le Gardeur et de Repentigny. Nous attendions avec impatience l'annonce de ces subventions pour lancer d'importants travaux sur tout le territoire. En plus de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyennes et de nos citoyens, ces ouvrages ajouteront au dynamisme de notre communauté » a indiqué la mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps.

Un nouveau visage à la rue Notre-Dame

La pièce maîtresse de ces subventions est la subvention de 3 768 438 \$ octroyée pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Notre-Dame, entre les rues Thouin et Richelieu. « Depuis plusieurs mois, nous avons clairement indiqué notre volonté de revitaliser la rue Notre-Dame, en entreprenant l'implantation d'un véritable centre-ville. En procédant par la voie d'un règlement d'emprunt d'un montant à peu près équivalent, nous allons pouvoir ainsi donner un nouveau visage et une nouvelle âme au centre-ville de Repentigny », de remarquer madame Deschamps.

Dans le secteur Repentigny, les autres ouvrages réalisés en marge des programmes d'infrastructures sont le remplacement des conduites sur les rues Camille, Denis, Maurice (entre Camille et Alain) et Lanoue (entre La Concorde et le plateau Beaujeu). Un peu plus de 5,5 M\$ y seront consacrés.

Le boulevard Brien subira lui aussi une cure de jeunesse entre l'autoroute 40 et la rue Gervais. On procédera à la reconfiguration complète de cette portion importante du réseau de circulation, question de décongestionner le secteur et assurer la sécurité de tous les automobilistes et piétons qui y accèdent. À eux seuls, ces travaux représentent plus de 5 M\$. La municipalité devrait dans ce cas précis bénéficier d'une subvention approximative de 1 M\$ provenant du ministère des Transports du Québec.

En marge du programme du Renouveau urbain et villageois, des travaux d'amélioration seront réalisés au parc Saint-Laurent. Une traverse piétonnière sera construite à l'angle des rues Notre-Dame et Lévesque, une aire de repos sera aménagée, on ajoutera du mobilier urbain en plus de construire un quai en bois de 80 mètres de long réservé aux pêcheurs. Ce projet, subventionné à 50 %, coûtera un peu plus de 450 000 \$.

Investissements de 9 M\$ dans le secteur Le Gardeur

Dans le secteur Le Gardeur, plus de 2 M \$ ont récemment été investis pour l'élargissement et la pose de nouvelles infrastructures sur la rue Saint-Paul.

Au cours des prochains mois, ce sera au tour de la rue de la Paix où lesdits travaux d'amélioration sont évalués encore là à tout près de 2 M\$.

Début prochain des travaux pour le nouveau poste de police

L'aménagement du nouveau quartier général de la Sécurité publique de Repentigny dans l'ancien hôtel de ville de Le Gardeur est un autre projet d'envergure. Les travaux, qui s'amorceront d'ici quelques semaines, nécessiteront des déboursés de 4,9 M\$.

Le secteur Le Gardeur bénéficiera lui aussi des retombées du programme du Renouveau urbain et villageois avec l'aménagement d'une agora avec gradins et la réalisation de travaux de terrassement et d'aménagement paysager au parc-école Notre-Dame de Saint-Paul. Un projet de 200 000 \$ subventionné à 50 %.

Début des travaux à l'automne

2,6 M\$ POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLE LABEL

Site de fêtes populaires, d'activités culturelles et communautaires ou simple lieu de détente, le parc de l'île Label sera encore plus accueillant à la suite des travaux d'aménagement de quelque 2,6 M\$ qui commenceront à l'automne prochain.

« Nous possédons un joyau au cœur de notre ville en bordure du Saint-Laurent. Il faut mettre en valeur le parc de l'île Label en le rendant invitant et en y installant les services pour que la population se l'approprie, a indiqué la mairesse Chantal Deschamps. Nous sommes persuadés qu'une fois les travaux terminés et les nouvelles installations complétées, les Repentignois et les Repentignaises développeront une relation étroite et des fréquentations assidues avec l'île Label. »

La double vocation de l'île Label sera renforcée puisque des travaux d'aménagement permettront de meilleures conditions d'accueil pour l'organisation et la présentation de grands rassemblements alors que l'installation de mobilier urbain et divers équipements et accessoires favoriseront la fréquentation pour la détente.

L'opération touchera plusieurs éléments dont l'entrée principale du parc qui sera refaite sur la rue Label avec l'aménagement d'un chalet d'accueil et de cases de stationnement.

Sans fournir dans le moindre détail tous les travaux qui y seront effectués, on peut signaler les éléments suivants : éclairage le long des sentiers piétonniers, nouveaux ou existants, dont plusieurs seront élargis ou redessinés; installation de bancs, tonnelles, obélisque; construction d'une agora et d'un gazebo, plantation d'arbres et de massifs d'arbustes; aménagement d'une butte, amélioration du secteur des jeux et installation des services électriques et d'aqueduc.

« L'île Label, c'est une large fenêtre sur le fleuve qui ne demande qu'à accueillir petits et grands. Nous voulons la faire belle pour que nos citoyennes et nos citoyens puissent en profiter pleinement », a conclu madame Deschamps.



Le jardin et son kiosque

Nouveau parc dans l'est de Repentigny

1,9 M\$ POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC ROCHEFORT

Une nouvelle fenêtre s'ouvrira sur le fleuve Saint-Laurent à Repentigny puisque les travaux d'aménagement du parc Rochefort, réclamés depuis de nombreuses années, débiteront dans quelques mois sur le terrain situé au sud de la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Philippe-Goulet.

Tout en desservant la population du secteur est de la ville, l'aménagement de ce parc constitue donc un autre geste qui contribue à la revitalisation de la rue Notre-Dame.

Outre la mise en forme générale du parc par l'aménagement de sentiers, le gazonnement et la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces, l'investissement comprend la construction d'un chalet et de cases de stationnement, l'implantation de mobilier (bancs, paniers à rebuts, jeux pour les tout-petits et les enfants), l'éclairage et l'aménagement de jeux d'eau.

Enfin, pour assurer une plus grande sécurité aux usagers qui voudront s'y rendre, le règlement prévoit les crédits nécessaires à l'achat et l'installation de feux de circulation.

Les travaux devraient être amorcés vers la fin de l'été afin que le parc soit accessible dès le début de l'été 2004.



Dans l'ancien hôtel de ville de Le Gardeur

NOUVEAU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

C'est au printemps prochain que devrait être inauguré le nouveau quartier général du Service de sécurité publique de Repentigny.

C'est dans l'édifice qui abritait l'ancien hôtel de ville de Le Gardeur, la bibliothèque et le poste de police, au 1 Montée des Arsenaux, que s'installeront le Service de police et la cour municipale. L'immeuble aura toutefois subi une multitude de trans-

formations intérieures, les travaux de ventilation, climatisation et chauffage étant particulièrement importants, en plus de la construction d'une nouvelle aile. Le projet est évalué à 4 950 000 \$.

« L'aménagement de cet édifice est un geste supplémentaire pour assurer une excellente desserte de services », a souligné la conseillère municipale Francine Payer qui est présidente de la Commission

de la sécurité urbaine. Le projet est loin d'être extravagant. Nous construisons à partir d'un édifice existant. Nous avons voulu être réalistes et éviter tout excès. Le tout sera fonctionnel ».

L'édifice offrira une surface habitable totale de 1589 mètres carrés, dont 1422 m² sont actuellement existants, l'ajout étant réparti entre la nouvelle aile (302 m²) et le garage (85 m²). Le Conseil municipal devrait octroyer le contrat des travaux à la fin du mois de juin, travaux qui commenceront au début du mois d'août. Les services devraient y aménager à la fin de l'hiver

puisque l'ouverture est prévue pour mars prochain.

Sous un même toit

Depuis que les services de police de Repentigny et de Charlemagne/Le Gardeur ont fusionné en octobre 2001 et afin de répondre aux exigences du niveau 2 imposées par la nouvelle loi de police du Québec, les effectifs et les divisions étaient répartis dans divers locaux. La fusion des deux villes et le déplacement des services et des employés à l'hôtel de ville ont ajouté à la complexité du logement du personnel.

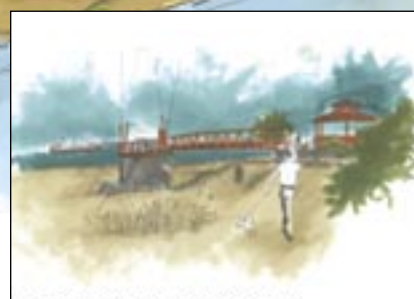
Des aménagements nature pour votre bonheur!



L'agora et ses spectacles



La pergola



L'observatoire et son pont



« Tous les membres de notre service, à l'exception du service d'urgence 9-1-1 qui logera dans les locaux qu'il occupe actuellement au 80 boulevard Brien, seront réunis dans l'immeuble du secteur Le Gardeur, a indiqué le directeur Serge Daoust. L'État-major de la police, la direction de la division incendie, les divisions des enquêtes et de la gendarmerie, les policiers jeunesse, les agents de liaison avec la cour municipale et notre division des mesures d'urgence se trouveront sous un même toit. »

Outre la nouvelle aile pour l'administration du service, l'édifice comptera également

un nouveau garage, exigence du niveau 2 de desserte policière, qui abritera un véhicule et les équipements nécessaires au groupe d'intervention du service.

Signalons enfin qu'une salle d'audiences de la cour municipale sera aménagée dans l'édifice et que les sessions de cour s'y dérouleront dès l'année prochaine.

L'édifice qui abritait l'hôtel de ville, la bibliothèque et le service de police Charlemagne/Le Gardeur sera modifié pour accueillir le quartier général de la sécurité publique et la cour municipale.



Secteur commercial

EN PLEINE EFFERVESCENCE!

Si le développement résidentiel a connu un essor remarquable en 2002 et que la construction de nouvelles habitations poursuit sur sa lancée, le secteur commercial n'est pas en reste.

C'est particulièrement le cas à proximité du carrefour du boulevard Brien et de l'autoroute 40 où la construction, l'agrandissement et la rénovation de commerces totalisent quelque 7 millions de dollars.

**1,2 M \$
LE TOIT ROUGE**

C'est à la fin du mois de mai qu'est prévue l'ouverture de ce complexe qui accueillera, outre un vaste marché de fruits et légumes, une poissonnerie, une boucherie, une crèmerie et un commerce de torréfaction de cafés. Il s'agit d'un investissement de 1,2 M\$ pour une superficie de 25 000 pieds carrés (2300 m²)

**1,3 M \$
CENTRE COMMERCIAL RUE LECLERC**

Ce petit centre commercial de 3 ou 4 locaux, qui nécessite un investissement de 1,3 M\$ accueillera entre autres, le commerce L'Équipeur et offrira une superficie de 17 000 pieds carrés (1600 m²). L'ouverture est prévue à la fin du mois de juin.

**2,5 M \$
LE MARCHÉ IGA EXTRA**

Agrandissement de sa superficie de 22 000 pieds carrés (2070 m²), rénovation de la façade, réaménagement intérieur et modernisation des équipements, tels sont les usages de l'investissement de 2,5 millions consentis dans le nouveau supermarché qui accueille la clientèle depuis quelques semaines déjà.

**2 M \$
CENTRE COMMERCIAL RUE LAFAYETTE**

Institution financière et restaurant sont parmi les commerces qui occuperont les locaux (7 ou 8) de ce centre commercial qui ouvrira ses portes au début du mois de juillet et qui comptera une superficie de 29 000 pieds carrés (2700 m²) angle Lafayette et Leclerc. Il s'agit d'un investissement de plus de 2 M \$.

Centre dentaire Rive Nord

**UNE RÉNOVATION
DE QUALITÉ**

Sans déprécier de quelque façon les divers investissements consentis dans le secteur commercial, il est intéressant de souligner les belles réalisations de rénovation. C'est particulièrement le cas du Centre dentaire Rive Nord qui abrite également un commerce du domaine optique. Pour bien illustrer notre propos, nous publions les photos « avant » et « après » de cette cure qui aura nécessité un investissement de plus de 200 000 \$. C'est le type de rénovations qui contribue à améliorer le paysage architectural de la rue Notre-Dame. Félicitations à son propriétaire, monsieur Mario Desautels.

**Nouveaux commerces
et services pour
votre bonheur!****LE TOIT ROUGE****CENTRE COMMERCIAL RUE LAFAYETTE****LE MARCHÉ IGA EXTRA****CENTRE COMMERCIAL RUE LECLERC**

28 bourses remises à de jeunes Repentignois et Repentignaises PROGRAMME D'AIDE À LA RELÈVE CULTURELLE ET SPORTIVE



Société de développement social, culturel et sportif de Repentigny

Le 28 mars dernier, la Société de développement social, culturel et sportif de Repentigny a tenu sa seconde soirée de remises de bourses dans le cadre de son programme d'aide.

Au total, 28 jeunes Repentignois et Repentignaises ont été honorés (14 dans le secteur sportif et 14 dans le secteur culturel). La Société a ainsi décerné 11 000 \$ en bourses, montant provenant principalement des profits réalisés grâce au tournoi de golf annuel de la Ville de Repentigny.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à cette soirée à laquelle ont participé de nombreux élus, avec en tête la mairesse de Repentigny, madame Chantal Deschamps, et la grande majorité des membres de la Société, dont son président, monsieur Victor Legendre.

Les lauréats et lauréates

Nom	Discipline	Montant de la bourse
Étienne Cossette-Lefebvre	Piano	250\$
Andrée-Anne Dupuis	Chant	250\$
Karine Leduc	Flûte traversière	250\$
Michèle Leduc	Piano	250\$
Jean-Philippe Plante	Piano	250\$
Étienne Rouleau-Mailloux	Piano	250\$
Julie Cloutier	Escrime	400\$
Pierre-Hugues Geoffroy	Tae kwon do	400\$
Jason Labrosse	Tennis	400\$
Alexandre Lapointe	Guitare	400\$
Charles-Olivier Leblanc	Ski	400\$
Monica Nolet	Gymnastique	400\$
François Parisien	Cyclisme	400\$
Kimberly Patenaude	Tennis	400\$
Sophie Périard	Piano	400\$
Katherine Roussy	Tennis de table	400\$
Annie-Claude Therrien	Escrime	400\$
Marie-France Therrien	Flûte traversière	400\$
Amélie Côté	Violon	450\$
Pascal Denis	Patinage artistique	450\$
Mylène Girard	Patinage artistique	450\$
Cathy Harvey	Patinage artistique	450\$
Chantal Laurin	Violon	450\$
Josée Piché	Patinage artistique	450\$
Patrick Beaulieu	Composition musicale	500\$
Ariane Lajoie	Violon	500\$
Anouk Renière-Lafrenière	Nage synchronisée	500\$
Jocelyne Roy	Flûte traversière	500\$



Le président de la Société de développement social, culturel et sportif de Repentigny, Victor Legendre.

Après la remise des bourses, les invités se sont déplacés dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville pour le cocktail et pour assister à la prestation d'un groupe de musiciens.



Kimberly Patenaude, joueuse de tennis, actuellement classée 5e au Québec chez les 16 ans et moins et 57e au Canada, en compagnie de son copain, Jean-Philippe Sorel, de son grand-père, André Turnblom et de la mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps.

Tout comme les 27 autres lauréats, Étienne Cossette-Lefebvre, un jeune pianiste fréquentant l'école de musique Vincent d'Indy, a reçu sa bourse des mains de la mairesse Chantal Deschamps et du président de la Société, Victor Legendre.

Tous les lauréats ont signé le livre d'or de la municipalité. Apparaissent ici les patineurs canadiens Pascal Denis et Josée Piché. Ils sont en compagnie d'Isabelle Leblond, membre de la Société et de Réal Lafontaine, du cabinet d'avocats Dunton-Rainville, et Alain Delisle de la Librairie Raffin, deux fiers partenaires du tournoi de golf annuel de la Ville de Repentigny, dont les profits sont versés à la société.



Un aperçu de la foule présente. Plus de 100 personnes ont assisté à cette soirée de remises de bourses.



Le quatuor de percussionnistes Tribal, originaire de Sherbrooke, a offert toute une performance!



La mairesse Chantal Deschamps a tenu à rencontrer les jeunes lauréats et leurs parents avant le début des remises officielles.

La conseillère municipale Denyse Peltier, également présidente de la Commission développement culturel, en grande conversation avec Guy Benson, un artiste repentignois membre du jury de sélection.



Les 28 lauréats en compagnie des élus municipaux et des membres de la Société de développement social, culturel et sportif de Repentigny. On y reconnaît notamment la mairesse Chantal Deschamps, le vice-président du Comité exécutif Jeannot Lemay, Mario Morais et Raymond Hénault (membres du comité exécutif), Francine Payer, Denyse Peltier, André Cyr et Patrice Peltier-Rivest. Sont présents à titre de membres de la société : son président, Victor Legendre ainsi que Marc Lecours, Isabelle Leblond, François Beauregard, Guy Bessette et Pierre Villeneuve. Les conseillers Raymond Hénault et Francine Payer sont aussi membres de la société.

Renouvellement de l'entente TENNIS JUNIOR

Il y a quelques semaines, Tennis Canada et la Ville de Repentigny ont signé une nouvelle entente de trois ans pour la présentation des Internationaux de tennis junior du Canada.

Repentigny présentera donc la 18^e, la 19^e et la 20^e édition de ce prestigieux tournoi, reconnu comme l'une des compétitions les mieux organisées du circuit, à laquelle participent les meilleurs raquettes junior du monde.

Déjà, toute l'équipe s'active à la préparation de l'édition 2003 qui aura lieu du 23 au 30 août au parc Larochelle.



Question d'immortaliser ce beau moment, les dignitaires ont posé pour la postérité. Dans l'ordre habituel : Alain Beaupré, représentant de Tennis Canada, Normand Venne, président du comité organisateur, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, Joyce Brabant et Yves Brisson, à qui cette dernière succède à titre de directrice.

LES POTAGERS COMMUNAUTAIRES

L'organisme Les Potagers communautaires de Repentigny vous offre l'opportunité de réserver, dès maintenant, un emplacement pour jardiner l'été prochain, au parc La Tourterelle, rue Philippe Goulet.

Vous pouvez vous prévaloir de cette agréable activité pour la modique somme de 15 \$ par jardinet de 10' x 20' (outils de jardinage et système d'irrigation inclus) et en option, au coût de 5 \$ par jardinet, le bêchage par motoculteur sera effectué pour vous.

La période de validité de la carte de membre s'étend du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004. Vous avez donc avantage à réserver votre emplacement le plus tôt possible pour un meilleur choix.

Cette activité, en plus de se pratiquer à l'extérieur, permet aussi de rencontrer et d'échanger avec des gens qui partagent le même passe-temps, voir la même passion.

Information : M. Jean-Guy Beaudry au (450) 581-2936.

PÉDALER POUR LA BONNE CAUSE

La Fondation du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur vous invite à prendre part à son véléthon annuel auquel sont conviés 100 valeureux cyclistes.

L'activité aura lieu du 22 au 24 août et elle mènera les cyclistes sur plus de 250 kilomètres sur la Véloroute des bleuets.

Départ en autobus du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur pour se rendre à Roberval. De là, les cyclistes enfourcheront leur monture et se rendront coucher à Metabetchouan, d'où ils repartiront le lendemain, direction Dolbeau. La dernière journée, départ de Dolbeau pour le retour vers Roberval où l'autobus ramènera tout ce beau monde à Repentigny.

La même formule que l'an dernier est retenue, ce qui permettra à des pelotons de 10 cyclistes de pédaler à des rythmes différents. Une équipe de bénévoles accompagnera les cyclistes tout au long du trajet.

Chaque cycliste devra obtenir une commande d'au moins 300 \$ et des frais d'inscription non remboursables de 100 \$ sont exigés.

Information et inscription : Dominique Brassard, Fondation du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur au (450) 585-1022, poste 1572, ou par télécopieur au (450) 657-9974.



L'année dernière, les participants au Vélothron de la Fondation avaient fait l'aller-retour Repentigny/Cap de la Madeleine.

RETOUR DE LA COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Petit rappel pour vous mentionner que la collecte des résidus verts du mercredi est de retour depuis 23 avril et qu'elle elle se poursuivra jusqu'au mois de novembre.

De manière non limitative, vous pouvez y inclure le gazon coupé, les feuilles d'arbres, d'arbustes et les débris de plate-bande et de jardin, etc.

Les matériaux doivent être déposés dans des contenants appropriés tels que des sacs de plastique en vue de leur traitement par compostage.

Collecte sélective

Autre rappel important touchant la collecte sélective. L'entreprise responsable de cette collecte sur le territoire demande une fois de plus la collaboration des citoyens quant à l'utilisation des contenants appropriés.

Trop de contenants ou de sacs inappropriés sont utilisés. Par exemple, les sacs opaques noirs, verts ou orangés ne sont pas acceptés car les préposés à la collecte ne peuvent identifier correctement leur contenu. Trop de déchets se retrouvent sur les tables du centre de tri, ce qui a pour effet de nuire au classement des matières recyclables.



Les bons contenants à utiliser sont: les sacs de plastique transparents (clairs ou bleus), les bacs spécialement identifiés de 64, 240 ou 360 litres sur lesquels vous aurez inscrits « récupération » en gros caractères ou les boîtes de carton.

De plus les fibres (par exemple les journaux), doivent être attachés en ballots s'ils ne sont pas insérés dans des contenants spécifiques.

VOTRE SIÈGE DE BÉBÉ EST-IL BIEN INSTALLÉ?

Pour une quatrième année consécutive, le CLSC-CHSLD Meilleur, en collaboration avec votre service de police et plusieurs autres intervenants du milieu, tiendra une journée clinique de vérification des sièges pour enfants.

Cette activité aura lieu le samedi 24 mai, à deux endroits différents, soit au 515, boulevard Lacombe (secteur Le Gardeur) et au Canadian Tire de Repentigny, entre 10 h et 16 h.

Sur place, vous pourrez obtenir toute l'information concernant les « systèmes de retenue pour bébé et enfant » à utiliser pour la protection de vos petits bouts de choux.

Cette clinique est offerte gratuitement à toute la population.

Information : (450) 654-9012

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois.

La prochaine séance régulière se déroulera le 13 mai, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Ibeville.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le (450) 654-2418 ou visitez notre site Internet à : ville.repentigny.qc.ca/conseil

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 585-3410	District 5 Patrice Peltier- Rivest 657-1255	District 9 Jean Langlois 585-4285
District 2 George Robinson 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 585-8557	District 10 Jeannot Lemay 582-4342
District 3 Denyse Peltier 581-5733	District 7 Raymond Hénault 581-0319	District 11 Francine Payer 582-7711
District 4 Yves Tousignant 582-6778	District 8 Mario Morais 654-4018	District 12 Robert Picard 581-9288

Services municipaux

Secteur Repentigny	
Hôtel de ville	654-2323
Approvisionnements	654-2371
Bibliothèque municipale	654-2345
Communications	654-2311
Cour municipale	654-2358
Direction générale	654-2304
Évaluation	654-2349
Greffe	654-2317
Ingénierie	654-2373
Mairie	654-2302
Piscine municipale	654-2401
Plaintes	654-2311
Protection du voisinage	654-6472
Ressources humaines	654-2385
Services communautaires	654-2330
Sécurité publique/Division incendie	654-2351
Sécurité publique/Division police	654-2380
Taxation	654-2355
Transport en commun	654-2315
Travaux publics	654-2382
Trésorerie	654-2450
Urbanisme/Permis/Inspection	654-2376
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca

Secteur Le Gardeur

Hôtel de ville	585-1140
Bibliothèque municipale	582-8288
Loisirs et culture	654-2330
Sécurité publique/Division incendie	654-2351
Sécurité publique/Division police	654-2380
Travaux publics	654-2382
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca

Le Bulletin d'informations est publié huit fois l'an

Réalisation : Division des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : www.cormierpub.qc.ca

Impression : Imprimerie Rivest

Distribution : Postes Canada

Tirage : 29 000 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin

est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1182-5731



Imprimé sur du papier recyclé.